

Message de monsieur Christophe Saintillan

Prononcé à l'occasion du 50^{ème} Congrès de l'Association Québécoise des Transports

Madame la présidente de l'Association Québécoise des
Transports

Monsieur le premier délégué du Québec pour l'AIPCR

Monsieur le Consul de France

Mesdames et messieurs les ministres

Mesdames et messieurs les délégués

Vous avez choisi de placer la célébration du cinquantième anniversaire de l'Association Québécoise des Transports sous le signe de l'amitié franco-québécoise et de faire de la communauté technique française l'invitée d'honneur de ce congrès.

Je vous remercie chaleureusement de cette marque de grande estime.

Nos communautés techniques sont un atout pour répondre aux nombreux défis du présent et de l'avenir. Les transports, dans toutes leurs composantes, sont indispensables à la croissance économique. Les échanges fondent la richesse et le rôle des transports est immuable dans la compétitivité des entreprises.

Nous partageons avec vous la conviction que les transports sont un vecteur essentiel de l'innovation et du déploiement de nouvelles techniques pour répondre aux nouveaux usages de mobilité durable.

Nous mesurons combien la gestion durable du patrimoine des infrastructures routières s'impose comme une nécessité absolue, dans cette période de maîtrise des budgets publics et des impacts écologiques.

Nous savons aujourd'hui que de nouvelles technologies nous permettent de maîtriser la demande de mobilité, d'améliorer la sécurité des déplacements, tout en contribuant à l'objectif de diminution des pollutions, des effets climatiques, et des consommations de ressources non renouvelables.

Nos leviers d'actions sont nombreux : recherche, innovation, investissements d'avenir. Ils portent sur une large gamme de techniques.

Depuis les techniques de base sur l'emploi de matériaux, que l'on souhaite le plus recyclables possible, voire sans limites, jusqu'aux technologies de pointe de la « route intelligente ».

Ce congrès est donc particulièrement utile pour répondre à cette question : **comment structurer et déployer des orientations stratégiques avec l'ensemble des acteurs et parties prenantes ?**

C'est à cette interrogation que je vais m'attacher de répondre, dans le contexte actuel de la France.

En premier lieu, la volonté politique et plus généralement, le volontarisme, sont essentiels.

La France va accueillir et présider fin décembre la vingt-et-unième conférence des parties de la Conférence cadre des

Nations-Unies sur les changements climatiques (conférence dite Paris Climat 2015 ou COP21).

La présidence de la France aura pour objectif stratégique de rapprocher les points de vue des différents pays.

La France s'attache aussi à donner l'exemple et s'engage dans une démarche ambitieuse de transition écologique et énergétique, basée notamment sur un objectif de -40% d'émission de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 2010. Ce sera une contribution forte et essentielle au sein de l'Union Européenne.

Un projet de loi sur la transition énergétique et la croissance verte, en cours de discussion au parlement français, réserve aux transports un volet important.

La maîtrise de l'énergie dans la construction et l'entretien des infrastructures, le développement des véhicules électriques, l'encouragement des technologies vertes en constituent les axes essentiels.

Les différents exposés des représentants français à ce Congrès illustreront sans aucun doute ces impulsions fortes.

Le volontarisme, c'est aussi la coopération entre les acteurs des transports, des infrastructures et de la mobilité.

Depuis quelques années, la communauté technique française s'est fortement structurée pour se donner des atouts communs.

Ce sont notamment des conventions d'engagements volontaires, mars 2009 et juillet 2011, autour d'objectifs ciblés allant bien au-delà des mesures réglementaires. Ces engagements sont signés au niveau national par l'Etat, les collectivités, les sociétés d'ingénierie et entreprises privées, et déclinés ensuite localement sur tout le territoire.

Ensuite dès 2012 la création en 2012 de l'IFSTTAR regroupant le LCPC et l'INRETS, puis enfin le Cerema, Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et les aménagements, fusionnant onze entités (Sétra, Certu, Cetmef et les 8 Cete), ont profondément remodelé le panorama de la recherche et de l'ingénierie publiques.

C'est aussi dans ce cadre qu' a été créé en 2010 l'Institut des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la Mobilité - IDRRIM- afin de répondre aux objectifs suivants :

- rapprocher les acteurs pour faire converger les stratégies ;
- favoriser l'élaboration d'une doctrine technique la plus partagée possible, notamment sur les sujets émergents ;
- contribuer à la qualification et la professionnalisation des acteurs
- faciliter la capitalisation et le retour d'expériences, à l'échelle française mais aussi internationale ;
- confronter les réflexions prospectives

Ce lieu d'échanges partenarial entre acteurs professionnels publics et privés constitue un atout majeur pour la communauté technique des infrastructures de transport mais aussi au-delà pour les décideurs qui peuvent ainsi trouver dans les travaux de l'institut des éléments en matière de stratégie et de politique particulièrement utiles lorsque des arbitrages doivent être rendus.

De même, le fait que l'action de l'IDRRIM soit placée dans un contexte intégré de développement durable sous toutes ses formes permet d'appréhender les problématiques très en amont avec l'ensemble des acteurs ce qui est indispensable pour obtenir des résultats tangibles.

Je me réjouis aujourd'hui de voir combien la convention de partenariat entre l'Association Québécoise des Transports et l'IDRRIM, signée en 2013, a prospéré.

Pour de nombreux sujets, le Québec est un exemple et une référence pour la France dans le domaine des infrastructures routières.

C'est notamment le cas pour la gestion durable du patrimoine, chaussées, ouvrages d'art et dépendances :

Votre expérience sur la requalification environnementale, les méthodes d'auscultation des routes, les effets climatiques et les nouveaux matériaux routiers recyclés, est très précieuse pour nous.

Nous sommes notamment très intéressés pour transposer en France la méthode d'exploitation des relevés laser à grand rendement, mise en œuvre par le Ministère des Transports du Québec. Une convention signée entre le MTQ et l'IFSTTAR a permis, il y a deux ans, de faire des essais croisés entre matériels français et québécois.

Nous soutenons la coopération avec vos universités sur les sujets de recherche appliquée. Actuellement, un de nos ingénieurs du CEREMA prépare une thèse à l'Université de Sherbrooke sur le développement et la validation de méthodes de dimensionnement et de réhabilitation de structures de génie civil subissant des charges d'impact.

La coopération engagée depuis 2007 sur le thème des fondants routiers et de l'environnement a été bénéfique pour nous ; nous sommes favorables à relancer des échanges sur ce sujet et le Congrès peut être l'occasion de le faire ;

Vos approches pour soutenir l'innovation routière nous intéressent pour transposer ce qui pourrait l'être dans le contexte français, en matière de couverture des risques et d'aides publiques ;

La sécurité des routes et des rues reste au cœur de l'action publique ; le Québec a su avoir une action exemplaire ces dernières années. C'est d'ailleurs le Québec qui fut cheville ouvrière du premier Manuel de Sécurité routière édité par l'AIPCR en 2002.

La Route Intelligente nous incite à coordonner les stratégies des divers acteurs et ce sont de nouvelles filières industrielles qui se conjuguent avec les celles des travaux publics. Il est pour nous intéressant de retirer de ces trois jours de conférences des enseignements sur le rôle des pouvoirs publics pour fédérer tous les acteurs autour d'objectifs stratégiques.

Ce Congrès sera donc riche d'enseignements pour nous et permettra aussi aux représentants français que vous avez invités d'exposer leur savoir-faire et de partager les retours d'expériences. Je tiens à les remercier de leur présence.

Plus généralement, au-delà de cet événement, je tiens ici à affirmer la place de la coopération franco-québécoise dans notre ligne d'action.

A l'instar de la France en Europe, le Québec porte une position très volontariste en Amérique du Nord sur les questions d'environnement et de changement climatique.

Le dynamisme conjugué de l'économie québécoise et des groupes français sur le territoire de votre Province, est de nature à accroître les flux d'investissements croisés.

Nous pouvons aussi souligner l'excellence de nos relations dans les secteurs porteurs d'innovation, comme les transports urbains, ainsi que le montrent de nombreux exposés inscrits au programme de ce Congrès.

Enfin, l'accord de libre échange entre le Canada et l'Union Européenne doit permettre d'accroître les effets positifs d'investissements ou de participation croisés dans les secteurs d'avenir.

En France, nous construisons la route de 5^{ème} génération. Une présentation en sera faite à l'occasion de ce Congrès par le représentant de l'Institut Français des Sciences et Technologies des Transports, de l'Aménagement et des Réseaux (IFSTTAR).

Transposée au Québec, les différentes générations de routes, pourraient être :

- les sentiers et chemins ouverts par les Amérindiens puis les Pionniers pour la première génération ;
- la première route directe entre Montréal et Québec, construite par Eustache Lanouiller de Boisclerc au 18^{ème} siècle, pour la seconde génération ;
- le développement des routes revêtues en première partie du 19^{ème} siècle pour la troisième génération ;
- la quatrième génération, celle des autoroutes : autoroute des Laurentides construite en 1959 ;
- aujourd'hui enfin, la route de cinquième génération, dite intelligente, coopérative, résiliente, raisonnée...

Dans cette perspective d'avenir, la France engage aujourd'hui de nombreuses actions pour placer les réseaux routiers au service de la transition énergétique et les innovations qui en découleront, porteront l'image de marque de cette 5^o génération.

Mesdames, messieurs, nous savons combien nos histoires sont mêlées.

Je souhaite que ce 50^{ème} Congrès de l'Association Québécoise des Transports inscrive une marque de plus dans notre histoire commune, sous la forme d'une coopération exemplaire, au moment où nous travaillons pour les transports de demain et nos routes de cinquième génération.

Je vous remercie à nouveau de nous avoir placés comme invités d'honneur de cette manifestation et vous adresse tous mes vœux de réussite et de rayonnement à l'occasion de ce congrès.